

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je rappelle au député qu'avant de poser sa question, il a commencé par se plaindre de la baisse du revenu familial moyen l'année dernière. Je n'ai pas besoin de lui rappeler qui était au pouvoir l'année dernière et qui n'a alors rien fait à cet égard.

● (1125)

Quant à cette année, et pour répondre précisément à la question du député, nous sommes en effet tout à fait disposés à participer à un programme conjoint avec le gouvernement ontarien. En fait, nous sommes tout à fait disposés à participer à de tels programmes avec les gouvernements de toutes les provinces. Non seulement nous sommes disposés à participer à ce programme, mais il existe actuellement des programmes qui procurent exactement les mêmes avantages, notamment le Régime d'assistance publique du Canada dont est responsable le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et en vertu duquel nous assumons la moitié de tous les frais d'assistance publique pour les familles nécessiteuses du Canada. Cette aide est accordée par notre gouvernement et par le Parlement depuis bien des années et nous allons continuer d'appuyer de tels programmes pour venir en aide aux familles dans le besoin.

De plus, je le répète, nous avons pris des mesures bien avant que le budget soit déposé en vue de venir en aide aux personnes âgées dans le besoin en augmentant de \$35 par mois les prestations de toutes les personnes âgées qui touchent le supplément de revenu garanti.

**M. Crosbie:** Madame le Président, le mépris du ministre à l'égard des citoyens à faibles revenus du pays est phénoménal. Nous ne parlons pas seulement des assistés sociaux. Nous parlons des gens à faibles revenus, des travailleurs qui gagnent moins de \$20,000 par année, en plus de ceux qui touchent des prestations en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Notre question au ministre est très directe. Pour ne citer que cet exemple, le prix du fuel domestique qui frappe les pauvres et les gens à revenus modestes davantage que celui de tout autre produit énergétique, a déjà augmenté de 24 p. 100 cette année, et le budget du ministre des Finances prévoit que les coûts énergétiques augmenteront de 21.95 p. 100 l'année prochaine. Pour pallier ces augmentations, le gouvernement songe-t-il à instituer un programme, de crédit d'impôt à l'énergie ou autre, que ce soit de concert avec les provinces ou non—et ça ne devrait pas être un programme conjoint, parce que le gouvernement fédéral se doit de venir en aide aux gens à faibles...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Vous êtes responsables de la situation actuelle.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme le Président:** A l'ordre. Je demanderais au député de poser sa question maintenant.

**M. Crosbie:** Madame le Président, les gens à notre gauche ont malmené les petits salariés au Canada. Voici ma question: le gouvernement répondra-t-il affirmativement à l'Ontario et allégera-t-il le fardeau des prix croissants de l'énergie en faveur des gagne-petit? Peu importe les programmes actuellement en vigueur, je parle d'un nouveau programme.

### Questions orales

**M. Lalonde:** Madame le Président, j'ignore exactement où le député obtient ses chiffres mais l'indice des prix à la consommation en octobre de 1980 révèle que les prix de l'énergie ont été majorés de 6 p. 100 en septembre.

**M. Crosbie:** La hausse était de 9.2 p. 100 pour le mazout.

**M. Lalonde:** Depuis octobre de 1979, elle est de 18.2 p. 100. Je cite des chiffres de Statistique Canada. Je conseille au député de vérifier consciencieusement ses chiffres. En deuxième lieu, nous avons déjà fait remarquer que pour une famille moyenne, l'économie réalisée grâce à notre budget par rapport au budget conservateur de l'an dernier atteint \$1,000 par famille.

**M. Crosbie:** On s'en fiche!

**M. Lalonde:** Ce sont des mesures qui ont été prises dans le dernier budget pour venir en aide aux familles canadiennes. Ce montant est nettement inférieur à celui que prévoyait le gouvernement conservateur. Nous avons décidé d'abaisser le prix de l'énergie de façon équitable pour les consommateurs canadiens et leurs familles.

\* \* \*

### L'ÉCONOMIE

#### DEMANDE DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR COMPENSER LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président...

**Une voix:** Vous allez maintenant entendre la vérité.

**M. Rae:**... peut-être que si le ministre se servait d'un autre élément de comparaison que le budget des conservateurs, il afficherait un air un peu moins suffisant au sujet des conditions d'existence des Canadiens.

Je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Finances. Étant donné la hausse du coût de la vie annoncée aujourd'hui laquelle marque la troisième année consécutive de régression réelle du niveau de vie des Canadiens moyens et étant donné que dans son exposé budgétaire le ministre des Finances a annoncé aux Canadiens qu'ils allaient devoir apprendre à accepter la baisse de leurs revenus que représentera la hausse des coûts de l'énergie, je voudrais demander au ministre, en laissant de côté l'idée de me lancer dans des comparaisons entre ce budget et celui qui n'a jamais été adopté, comment il peut justifier sur une période de trois ans et maintenant sur une période de quatre ans et même de cinq ans l'absence d'un crédit d'impôt de compensation de la hausse du coût de la vie pour les Canadiens à revenus faibles et moyens alors même que le coût de la vie enregistre une poussée record. Comment peut-il justifier cela en termes absolus et non par comparaison avec ce qui aurait pu se produire il y a un an?